

Leçon 2.

Des aires urbaines qui structurent le territoire français.

Introduction.

« **Accroche** » : Les aires urbaines, constituées d'une ville-centre, de ses banlieues et de ses communes périurbaines, occupent une place grandissante économiquement, démographiquement et spatialement. Elles constituent des réseaux qui structurent les territoires. C'est le cas en France.

Problématique : Comment les aires urbaines structurent-elles le territoire d'une France mondialisée ?

Annonce du plan : Nous verrons, tout d'abord, que la population française est majoritairement urbaine. Puis, nous nous aborderons la questions de l'influence de la mondialisation sur le développement des aires urbaines. Enfin, nous expliquerons comment les aires urbaines structurent leur territoire.

I. Une population française majoritairement urbaine.

Depuis les années 1950, les villes connaissent une forte **croissance démographique**, notamment dans le Sud et l'Ouest de la France. **Aujourd'hui, 82 % de la population française vit dans une aire urbaine. La plus grande aire urbaine française est celle de Paris qui concentre 18,5 % de la population française avec 12,4 millions d'habitants.** Lyon compte 2,3 millions d'habitants. Viennent ensuite Aix-Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lille et Nice qui comptent plus d'un million d'habitants chacune.

La population des aires urbaines augmente 2 fois plus vite que la population française dans son ensemble. **L'urbanisation de la France se poursuit donc. Lyon, Bordeaux, Lille ou Toulouse font partie des grandes aires urbaines les plus attractives.**

Aire urbaine : ensemble de communes, d'un seul tenant, constitué par un pôle urbain et par les communes de la couronne périurbaine dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.

Urbanisation : concentration des populations dans les villes.

II. Des aires urbaines qui s'inscrivent dans la mondialisation...

L'attractivité des aires urbaines dépend de plusieurs facteurs (**écologie, qualité de vie, infrastructures, création d'emplois, innovation...**). Les **ville**s aux **fonctions métropolitaines** (**économiques, politiques, culturelles**) sont particulièrement attractives et ont un **rayonnement économique régional, voire national ou international**. Paris a un rayonnement économique, politique et culturel international

. **Exemple** : *Toulouse a un rayonnement régional, national voir européen grâce à l'aéronautique notamment.*

Les aires urbaines sont reliées entre elles par différents moyens de communication (routes, autoroutes, voies ferrées, aéroport, téléphonie) et sont hiérarchisées (les petites aires urbaines ont une influence sur un petit territoire et sont en lien avec de plus grandes aires urbaines).

Exemple : *L'aire d'influence de Toulouse s'étend aux départements limitrophes et les villes proches, telles Montauban, vivent en lien avec Toulouse.*

La **mondialisation** favorise la **métropolisation** et donc l'émergence de quelques très **grandes aires urbaines sur le territoire français**. Ces grandes aires offrent les services les plus spécialisés dans différents domaines : la santé avec les grands hôpitaux, l'innovation avec les centres de recherche, l'éducation avec les universités et les grandes écoles, l'économie et la finance (services aux entreprises, banques, informatique...), la politique et la diplomatie (conseil départemental, conseil régional, consulats ; ministères et ambassades à Paris...).

Exemples pour Toulouse dans les domaines de la santé et de l'éducation : *CHU de Purpan, centre d'oncologie, universités, ISAE SUPAERO,...*

Fonctions métropolitaines : fonctions du tertiaire supérieur comme la recherche, l'innovation, les finances, la communication, le commandement...

Infrastructures : ensemble des équipements nécessaires à une collectivité (voies de communication, canaux, câbles, gares...)

Métropolisation : renforcement de la puissance d'une métropole par la concentration de la population, des infrastructures de communication, des fonctions de commandement et de l'influence qu'elle exerce sur le territoire qui l'entoure.

Mondialisation : ensemble de relations (économiques, culturelles...) mettant en contact les différents espaces de la planète.

III. ... et qui offrent une grande diversité de paysages.

Les aires urbaines s'organisent autour d'un **pôle urbain**. Le pôle urbain abrite les quartiers historiques de la **ville-centre** (**exemple** : *Toulouse, le capitole*), les quartiers plus récents de bureaux (**quartier des affaires**) ou d'habitations (maisons individuelles ou **grands immeubles comme au Mirail**) mais aussi des zones commerciales et industrielles de la banlieue (**exemples** : *Blagnac, Colomiers*). Certains quartiers populaires sont rénovés et attirent une population plus aisée. On parle de **gentrification**. (**exemples** : *quartier Saint-Cyprien à Toulouse, quartier du Panier à Marseille*)

L'étalement urbain qui se poursuit, souvent le long des axes de transport, se fait essentiellement sous forme pavillonnaire (*maisons*). Les unités d'habitat collectif sont constituées, le plus souvent, d'immeubles bas (2 à 4 étages). La **couronne péri-urbaine** dispose également de **zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales**. **Exemple** : *Fonsorbes*.

La **périurbanisation** a pour conséquences :

- **l'augmentation des migrations pendulaires** car la pôle urbain concentre l'essentiel des emplois, ce qui entraîne des problèmes de pollution et d'embouteillages ;
exemple : déplacements quotidiens entre Pibrac et Blagnac.
- **la diminution des surfaces cultivées et des espaces naturels** au profit des surfaces bâties. **Exemple** : *Fonsorbes, Léguevin*.

Couronne périurbaine : ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Gentrification : transformation d'un quartier par l'arrivée de populations aisées.

Mobilités pendulaires (ou migrations pendulaires) : déplacements quotidiens entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

Périurbanisation : diffusion de l'urbanisation dans un espace encore rural.

Pôle urbain : Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des moyens pôles - unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois et les petits pôles - unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois.

Ville-centre : La ville-centre est la commune centrale (dans ses limites administratives) d'une agglomération,

Leçon 2.

Des aires urbaines qui structurent le territoire français.

Introduction.

« Accroche » : Les aires urbaines, constituées d'une ville-centre, de ses banlieues et de ses communes périurbaines, occupent une place grandissante économiquement, démographiquement et spatialement. Elles constituent des réseaux qui structurent les territoires. C'est le cas en France.

Problématique : Comment les aires urbaines structurent-elles le territoire d'une France mondialisée ?

Annonce du plan : Nous verrons, tout d'abord, que la population française est majoritairement urbaine. Puis, nous nous aborderons la questions de l'influence de la mondialisation sur le développement des aires urbaines. Enfin, nous expliquerons comment les aires urbaines structurent leur territoire.

I. Une population française majoritairement urbaine.

Depuis les années 1950, les villes connaissent une forte croissance démographique, notamment dans le Sud et l'Ouest de la France. Aujourd'hui, 82 % de la population française vit dans une aire urbaine. La plus grande aire urbaine française est celle de Paris qui concentre 18,5 % de la population française avec 12,4 millions d'habitants. Lyon compte 2,3 millions d'habitants. Viennent ensuite Aix-Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lille et Nice qui comptent plus d'un million d'habitants chacune.

La population des aires urbaines augmente 2 fois plus vite que la population française dans son ensemble. L'urbanisation de la France se poursuit donc. Lyon, Bordeaux, Lille ou Toulouse font partie des grandes aires urbaines les plus attractives.

Aire urbaine : ensemble de communes, d'un seul tenant, constitué par un pôle urbain et par les communes de la couronne périurbaine dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.

Urbanisation : concentration des populations dans les villes.

II. Des aires urbaines qui s'inscrivent dans la mondialisation...

L'attractivité des aires urbaines dépend de plusieurs facteurs (écologie, qualité de vie, infrastructures, création d'emplois, innovation...). Les villes aux fonctions métropolitaines (économiques, politiques, culturelles) sont particulièrement attractives et ont un rayonnement économique régional, voire national ou international. Paris a un rayonnement économique, politique et culturel international

. **Exemple :** *Toulouse a un rayonnement régional, national voir européen grâce à l'aéronautique notamment.*

Les aires urbaines sont reliées entre elles par différents moyens de communication (routes, autoroutes, voies ferrées, aéroport, téléphonie) et sont hiérarchisées (les petites aires urbaines ont une influence sur un petit territoire et sont en lien avec de plus grandes aires urbaines).

Exemple : *L'aire d'influence de Toulouse s'étend aux départements limitrophes et les villes proches, telles Montauban, vivent en lien avec Toulouse.*

La mondialisation favorise la métropolisation et donc l'émergence de quelques très grandes aires urbaines sur le territoire français. Ces grandes aires offrent les services les plus spécialisés dans différents domaines : la santé avec les grands hôpitaux, l'innovation avec les centres de recherche, l'éducation avec les universités et les grandes écoles, l'économie et la finance (services aux entreprises, banques, informatique...), la politique et la diplomatie (conseil départemental, conseil régional, consulats ; ministères et ambassades à Paris...).

Exemples pour Toulouse dans les domaines de la santé et de l'éducation : *CHU de Purpan, centre d'oncologie, universités, ISAE SUPAERO,,...*

Fonctions métropolitaines : fonctions du tertiaire supérieur comme la recherche, l'innovation, les finances, la communication, le commandement...

Infrastructures : ensemble des équipements nécessaires à une collectivité (voies de communication, canaux, câbles, gares...)

Métropolisation : renforcement de la puissance d'une métropole par la concentration de la population, des infrastructures de communication, des fonctions de commandement et de l'influence qu'elle exerce sur le territoire qui l'entoure.

Mondialisation : ensemble de relations (économiques, culturelles...) mettant en contact les différents espaces de la planète.

III. ... et qui offrent une grande diversité de paysages.

Les aires urbaines s'organisent autour d'un **pôle urbain**. Le pôle urbain abrite les quartiers historiques de la **ville-centre** (**exemple** : *Toulouse, le capitole*), les quartiers plus récents de bureaux (**quartier des affaires**) ou d'habitations (maisons individuelles ou **grands immeubles comme au Mirail**) mais aussi des zones commerciales et industrielles de la banlieue (**exemples** : *Blagnac, Colomiers*). Certains quartiers populaires sont rénovés et attirent une population plus aisée. On parle de **gentrification**. (**exemples** : *quartier Saint-Cyprien à Toulouse, quartier du Panier à Marseille*)

L'étalement urbain qui se poursuit, souvent le long des axes de transport, se fait essentiellement sous forme pavillonnaire (*maisons*). Les unités d'habitat collectif sont constituées, le plus souvent, d'immeubles bas (2 à 4 étages). La **couronne péri-urbaine** dispose également de **zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales**. **Exemple** : *Fonsorbes*.

La **périurbanisation** a pour conséquences :

- **l'augmentation des migrations pendulaires** car la pôle urbain concentre l'essentiel des emplois, ce qui entraîne des problèmes de pollution et d'embouteillages ;

exemple : déplacements quotidiens entre Pibrac et Blagnac.

- **la diminution des surfaces cultivées et des espaces naturels** au profit des surfaces bâties. **Exemple** : *Fonsorbes, Lègevin*.

Couronne périurbaine : ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Gentrification : transformation d'un quartier par l'arrivée de populations aisées.

Mobilités pendulaires (ou migrations pendulaires) : déplacements quotidiens entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

Périurbanisation : diffusion de l'urbanisation dans un espace encore rural.

Pôle urbain : Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des moyens pôles - unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois et les petits pôles - unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois.

Ville-centre : La ville-centre est la commune centrale (dans ses limites administratives) d'une agglomération,